



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/42/826
27 novembre 1987

ORIGINAL : FRANCAIS

Quarante-deuxième session
Points 63 et 115 de l'ordre du jour

EXAMEN ET APPLICATION DU DOCUMENT DE CLOTURE DE LA DOUZIEME SESSION
EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1988-1989

Incidences sur le budget-programme du projet de résolution I
recommandé par la Première Commission (A/42/751, par. 38)

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Felix ABOLY-BI-KOUASSI (Côte d'Ivoire)

1. A sa 45e séance, le 25 novembre 1987, la Cinquième Commission a examiné, conformément à l'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée générale, l'état présenté par le Secrétaire général (A/C.5/42/39) au sujet des incidences sur le budget-programme du projet de résolution I recommandé par la Première Commission au paragraphe 38 de son rapport (A/42/751). Le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a été présenté oralement par le Président du Comité.

2. Les déclarations et observations faites au cours du débat de la Commission sur cette question sont consignées dans le compte rendu analytique pertinent (A/C.5/42/SR.45).

DECISION DE LA CINQUIEME COMMISSION

3. La Cinquième Commission a décidé, sans vote, d'informer l'Assemblée générale que si elle adoptait le projet de résolution recommandé par la Première Commission au paragraphe 38 de son rapport (A/42/751), le sous-programme 4 (Formation pour le désarmement) s'appellerait désormais "Programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement", il n'y aurait à apporter aucune modification au descriptif dudit sous-programme et il n'y aurait pas à inscrire de crédit supplémentaire au chapitre 2B du budget-programme pour l'exercice biennal 1988-1989.
